



SOCIETE FRANCAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION.

Procès-verbal CA de la SFSIC du 25 juin 2010

Présents et votants (12) : Odile Riondet, Marie-Michèle Venturini, Philippe Dumas, Cyrill Masselot, David Douyère, Virginie Spies, Brigitte Chapelain, Théodora Pélage, Aurélia Lamy, Alain Kiyindou, Hélène Romeyer, Nicole D'Almeida

Présidents d'honneur présents (2) : Bernard Miège, Gino Gramaccia

Excusés ayant donné leur procuration pour le vote et leurs intentions (4) : Valérie Lépine, Virginie Julliard, Didier Chauvin, Claudine Batazzi

Excusé sans procuration (ne peut pas voter) : Patrice de La Broise

Présidents d'honneur excusés (2) : Anne-Marie Laulan, Christian Le Moëne, Françoise Bernard

Ordre du Jour :

- Vote du bureau
- Dates de réunion de l'année
- Points divers
- Préparation de la réunion de septembre

Vote du bureau

Début de séance présidée par Gino Gramaccia

« J'ai l'honneur de présider ce premier conseil qui a pour ordre du jour d'élire un président. Alain Kiyindou est le seul candidat. Nous allons procéder au vote. Pour la candidature d'Alain Kiyindou = oui, contre =non ».

Le vote se fait à bulletin secret.

Résultat : 14 oui et 1 non et 0 blanc.

Alain kiyindou est élu président à la majorité absolue. Il remercie le CA pour sa confiance :

« On va travailler comme d'habitude, on a davantage de travail encore pour les deux années à venir. J'attends à encore plus de dynamisme. Je ne cite pas tous les projets que vont dérouler les VP car j'ai surtout un rôle de coordonnateur. Je rédigerai mon projet politique pour le CA de septembre ».

Alain Kiyindou reprend la présidence de la séance

1 - Election du secrétaire général : Béatrice Vacher se présente. Vote à main levée. Béatrice Vacher est élue à l'unanimité des présents et des procurations.

2 - Election du trésorier : Claudine Batazzi s'est présentée par écrit. Vote à main levée. Claudine Batazzi est élue à l'unanimité des présents et des procurations.

3 - Les autres membres du bureau seront élus en septembre : l'ensemble des membres du CA n'étant pas présent ce jour, l'élection des vices présidents (recherche, formation, relation internationale, communication et valorisation) est reportée à septembre. Il est demandé aux membres du CA qui souhaiteraient se présenter de formaliser des propositions sous forme de projets concrets.

Bernard Miège pose la question de l'intérêt d'avoir deux VP (vices présidents) par commission comme ce fut le cas les deux années précédentes. « Ne vaut-il pas mieux constituer une équipe par commission ? ».

Alain Kiyindou soumet une proposition de Anne-Marie Lulan : les binômes VP se feraient entre un élu et un président d'honneur.

Deux arguments allant dans le sens d'une réponse négative sont apportées à cette proposition : la question des statuts ne permet peut-être pas un tel fonctionnement et le dialogue avec les présidents d'honneur se passe très bien de telle sorte que ces derniers font bénéficier de leur expérience en général au CA. Alain Kiyindou résume l'avis des membres du CA : « Nous préférons garder les présidents d'honneur comme conseil d'une façon générale ».

Dates de réunion 2010-2010

Elles ont toujours lieu les vendredi de 9h à 17h à Paris.

17 septembre avec un travail préparé par ceux qui souhaitent travailler dans une commission ou se présenter en tant que VP.

5 novembre (et éventuellement la veille, jeudi 4, pour le bureau ou les commissions).

14 janvier (et 13)

4 mars (et 3), sauf objection (à voir alors en septembre)

6 mai (et 5)

1er juillet (et 30 juin)

Points divers

1 - Absences réitérées et statuts de la SFSIC

Alain Kiyindou suggère qu'au bout de trois ou quatre absences, le membre du CA concerné soit considéré comme démissionnaire. Cyril Masselot précise que c'est au CA de rédiger un règlement intérieur. Béatrice Vacher fait le lien avec la question des statuts de la SFSIC. Elle propose de les regarder en détail pour en discuter lors d'une prochaine séance car ils ont posé plusieurs fois des problèmes.

2 - Prix Jeune chercheur

Doit-on conseiller la gagnante pour l'aider à rédiger son livre ? Bernard Miège indique que Hermès lavoisier est extrêmement pointilleux et fait travailler les auteurs. Alain Kiyindou a les règles de rédactions et le format que lui a fourni Fabrice Pappy, directeur de la collection qui accueille le prix. Virgine Julliard, la gagnante a déjà discuté avec Jean Jacques Boutaud qui pourrait l'aider à rédiger son manuscrit.

En ce qui concerne les seconds et troisième, Bernard Miège est prêt à s'impliquer car ils doivent rédiger un article dans les enjeux.

Pour les années suivantes, Alain Kiyindou a rencontré Sylvie Leleu-Merviel qui a quatre collections intéressées par le prix jeune chercheur. Doit-on alors faire le prix tous les ans ?

Le CA décide de garder le prix une fois tous les deux ans, notamment parce qu'il y a suffisamment de prix de toutes sortes et que rien ne sert de les multiplier.

3 - École doctorale été 2011

Odile Riondet présentera lors d'une prochaine séance l'école doctorale de Philippe Vialon pour l'été 2011.

Ordre du jour de septembre et projets à démarrer rapidement

1 - Election des VP

préparer des textes précis qui ouvrent des chantiers par commission.

2 - Doctorales

Nicole d'Almeida prend en main le chantier des doctorales : quelle université est candidate et à quelle date (généralement au printemps).

Alain Kiyindou demande que le cahier des charges du congrès soit repris et adapté aux doctorales par les VP recherche qui se présentent. Dans tous les cas, le VP recherche lancera un appel sur le site Internet.

3 - Actes post-congrès

Faut-il tout publier ? Faut-il une relecture des textes finaux par un comité scientifique pour être reconnu comme article scientifique ? Le portail de la SFSIC est-il reconnu comme un lieu de publication ?

Hélène Romeyer rappelle le cas des doctorales où la publication des textes sur le portail de la SFSIC n'a pas été suffisant pour valider les articles pour les doctorants.

Alain Kiyindou rapporte l'argument de Viviane Couzinet (CNU) : il **est nécessaire** qu'il y ait pagination pour que la publication soit validée.

Par ailleurs, Brigitte Chapelain et Cyril Masselot ont relu des textes qui ne respectaient pas les normes de présentations et qui semblaient à contre-sens du congrès.

La question reste donc ouverte de savoir quoi publier et comment. Cyril Masselot nous précise que les documents sont accessibles sur le site seulement pour les administrateurs.

Odile Riondet fait remarquer qu'il faut intégrer les brésiliens et que s'il n'y a pas de publication la relation Intercom - SFSIC risque d'être compromise. Alain Kiyindou sépare les actes du congrès de la SFSIC des actes du congrès franco-brésiliens.

4 - Rôles de présidents d'honneurs

Nicole d'Almeida propose qu'ils forment les Comités Scientifiques des congrès.

15h30 : la séance est levée.